

● (1550)

**M. Blenkarn:** Monsieur le Président, le député a signalé que les gens qui profitait, selon lui, du programme n'étaient pas les pauvres de sa localité, mais bien des gens relativement bien nantis, c'est-à-dire des gens qui possèdent leur maison et qui ont les moyens de l'isoler et de dépenser pour ce faire \$1,200 ou \$1,500 et de profiter ainsi d'un rabais de \$500. Pour les gens qui désiraient convertir leur fournaise ou leur système de chauffage au coût de \$2,000 ou \$3,000 la subvention de \$800 n'était qu'un à-côté. Selon lui, dans une certaine mesure, le programme d'aide s'adressait aux nantis. En d'autres termes, le programme n'a aidé peut-être pas les cupides, mais certainement pas les nécessiteux. Pourrait-il préciser sa pensée? Si j'ai bien compris, le programme avait tendance à être utilisé par ceux qui avaient parfaitement les moyens de s'en passer.

**M. Tupper:** Monsieur le Président, j'ai dit en guise d'introduction que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ou que la Société canadienne d'hypothèques et de logement n'avaient pas fait d'étude approfondie à ma connaissance. Ce sont les deux organismes principalement chargés d'administrer ce programme. Ils n'ont pas essayé de savoir qui a eu recours au programme et qui en a bénéficié.

Mon collègue m'a bien entendu dire que d'après moi, dans le grand Ottawa et dans ma circonscription, ce sont surtout les personnes ayant les moyens de convertir leur chauffage sans aide—des personnes qui veulent économiser l'énergie et qui connaissent assez bien les marchés—qui ont profité du programme. Ce ne sont pas les gagne-petit qui en ont profité. Je tiens à ajouter que je suis fermement convaincu que ces gens-là auraient fait la conversion de toute façon, sans tenir compte de la subvention.

**Mme Copps:** Monsieur le Président, le député insinue-t-il que les gagne-petit se préoccupent moins d'économies d'énergie que les nantis?

**M. Tupper:** Non, monsieur le Président, ce n'est pas ce que je veux dire.

**Mme Copps:** Monsieur le Président, ma question porte sur les faits qui ont été exposés. D'après l'étude du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur le programme de trois ans, les objectifs financiers que l'on s'était fixés en Saskatchewan et en Alberta donnaient une idée de l'utilisation du pétrole dans les régions rurales peu accessibles et dans les régions éloignées. Le député pourrait-il confirmer à la Chambre que les nantis auxquels il fait allusion vivent dans les régions rurales peu accessibles et dans les régions éloignées où les gens ont profité du programme?

**M. Tupper:** Monsieur le Président, je me demande s'il n'y a pas malentendu entre mon collègue et moi-même. Nous devons admettre que nous avons fixé des objectifs pour toutes les régions du Canada; ils variaient d'une région à l'autre, cela va de soi. Ils étaient établis en fonction des besoins régionaux. Ils ont été atteints dans différentes mesures. Dans certaines

#### *Remplacement du mazout—Loi*

région, les objectifs ont été dépassés certaines années et dans d'autres, ils n'ont pas été atteints. Somme toute, je crois que les objectifs ont été atteints dans l'ensemble du pays. Je le répète, j'ai pu observer de près moi-même ce qui se passait dans ma circonscription, sans me baser sur des études qui auraient été faites dans le pays, j'ai nettement l'impression que ce sont surtout les couches nanties de la population qui ont profité du Programme de remplacement du pétrole. Il reste que des personnes de toutes les couches de la société ont bénéficié du programme d'isolation thermique.

**M. le vice-président:** La période réservée aux questions et aux commentaires est écoulée. Le débat se poursuit avec la députée de Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Copps).

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir reprendre le débat, car si les ministériels déposent les renseignements sur la foi desquels ils ont décidé de mettre fin à ces programmes, il est regrettable que ces données ne correspondent pas aux faits.

En fait, c'est non pas en Ontario, mais au Québec et au Manitoba que le programme canadien de remplacement du pétrole a été le plus utilisé. Le député de Nepean-Carleton (M. Tupper) a dit qu'il avait connu un vif succès en Ontario et au Québec. Premièrement, ce n'est pas une raison, selon moi, pour y mettre fin. Le député devrait défendre les citoyens de sa circonscription au lieu de dire que le gouvernement va supprimer ce programme à cause de son trop grand succès. Deuxièmement, le député devrait se renseigner avant de préconiser la suppression d'un programme qui de son propre aveu fonctionnait très bien.

Le député n'ignore pas que les objectifs ont été atteints. Il n'ignore pas non plus que ce programme devait durer jusqu'en 1990. En l'abolissant cinq ans plus tôt, on empêchera des milliers de propriétaires de maisons du pays d'en profiter. Voyons, par exemple, combien de gens auraient pu en bénéficier. Si ce programme n'avait pas été annulé, à Terre-Neuve, en 1985, 4,705 propriétaires de maison en auraient profité. Le gouvernement conservateur a toutefois décidé de l'annuler.

**M. McDermid:** Il existe encore.

**Mme Copps:** Il existe encore, mais le projet de loi à l'étude vise à y mettre fin. Les ministériels devraient bien prendre conscience des conséquences de cette mesure. Chaque ministériel qui a pris la parole aujourd'hui a dit que ce programme avait été formidable et qu'il avait réduit notre dépendance à l'égard des ressources non renouvelables. En même temps, ces députés ont accepté de l'abolir.

Le député de Nepean-Carleton a dit que c'était surtout les citoyens de l'Ontario et du Québec qui en profiteraient. Combien de familles de Nouvelle-Écosse—qui n'est pas précisément la région la plus riche du pays—auraient pu s'en prévaloir? Leur nombre aurait été de 4,665 et la plupart d'entre elles n'auront plus cette possibilité.